

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 21 février 2022 à 19 H 30

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE



ORDRE DU JOUR

• **Finances/marchés**

- ⇒ Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement
- ⇒ Subventions en faveur des associations d'intérêt supra communal
- ⇒ Coopérative scolaire d'Arêches – Subvention pour la classe de découverte
- ⇒ Subvention complémentaire en faveur de l'Office de tourisme pour l'organisation du concours des maisons fleuries et du 14-Juillet
- ⇒ Décision s'agissant du marché de location de la balayeuse
- ⇒ Information et décision pour les marchés de la chaufferie bois (approvisionnement et exploitation) et voirie (lot n° 3)
- ⇒ Demande de subvention pour coupe à câble secteur Sainte-Barbe et engagement de la consultation
- ⇒ Demande de subvention pour le renouvellement de l'éclairage public

• **Ressources humaines**

- ⇒ Adhésion au service du Centre de Gestion (Allocation de Retour à l'Emploi)
- ⇒ Décision s'agissant de la prise en charge des frais engagés pour un Permis Poids Lourd

• **Urbanisme / Foncier/ Agriculture**

- ⇒ Vente du chalet du Club nautique - Modification de la délibération
- ⇒ Modification simplifiée du PLU – Validation des modalités de mise à disposition du dossier au public
- ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner

• **Comptes-rendus des Commissions et questions diverses**

- ⇒ Information sur la vidéo protection
- ⇒ Information sur les résultats du recensement de la population